AJF

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.480.570 Euros

Siège Social : La Trésorerie
52200 - SAINTS GEOSMES

442 864 518 R.C.S. CHAUMONT

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 9 JUILLET 2026

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au **31 JANVIER 2026** se soldant par un **BENEFICE** de **1.200.769 Euros**, comme suit :

- Bénéfice net comptable ..... 1.200.769,00 €
- Aux Associés, un dividende de ..... 1.110.427,50 €
- Le solde, au poste « Autres Réserves » ..... 90.341,50 €
-

Le revenu global procuré à chaque action, s'élève ainsi à SEPT EUROS ET CINQUANTE CENTIMES (7,50 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 1er août 2026.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	1.110.427,50 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/01/2023	755.090,70 €	/
31/01/2024	755.090,70 €	/
31/01/2025	962.370,50 €	/

CERTIFIE CONFORME

AJF

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.486.500 Euros

Siège Social : La Trésorerie
52 200 SAINTS GEOSMES

442 864 518 R.C.S. CHAUMONT

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 9 JUILLET 2026

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au **31 JANVIER 2026** se soldant par un **BENEFICE** de **1.200.769 Euros**, comme suit :

- Bénéfice net comptable ..... 1.200.769,00 €
- Aux Associés, un dividende de ..... 1.110.427,50 €
- Le solde, au poste « Autres Réserves » ..... 90.341,50 €
-

Le revenu global procuré à chaque action, s'élève ainsi à SEPT EUROS ET CINQUANTE CENTIMES (7,50 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 1er août 2026.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	1.110.427,50 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/01/2023	755.090,70 €	/
31/01/2024	755.090,70 €	/
31/01/2025	962.370,50 €	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

Expertise comptable
Audit
Conseil

SAS AJF
LA TRESORERIE

52200 SAINTS-GEOSMES

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/02/2025** au **31/01/2026**

Entzheim
23 rue Icare
67960 Entzheim
03 90 00 33 33
SIRET : 489 649 194 00052

Colmar
5 rue des Merisiers
68920 Wettolsheim
03 89 29 33 00
SIRET : 489 649 194 00060

Mulhouse
1 rue de Berlin
68350 Brunstatt-Didenheim
03 89 65 20 18
SIRET : 489 649 194 00086

Bartenheim
17 rue de Huningue
68870 Bartenheim
03 89 70 91 70
SIRET : 489 649 194 00094

Strasbourg
7 rue des Corroyeurs
67200 Strasbourg
03 88 30 12 21
SIRET : 489 649 194 00102

WEMA CALCULUS INTERNATIONAL
SàRL au capital de 76 400 € - RCS Colmar TI 489 649 194 - N° TVA intra FR 61 489 649 194 - Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Région Grand-Est

www.wema.fr

Sommaire

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

COMPTES ANNUELS
Bilan Actif 1
Bilan Passif 2
Compte de Résultat 1/2 3
Compte de Résultat 2/2 4
ANNEXE LEGALE 5
Introduction 6
SOMMAIRE CALCULUS 7
Régles et méthodes 8
Changements de méthodes 9
Intégration fiscale 10
Actif Immo 12
Immobilisations 13
Amortissements 14
Actif circulant 15
Charges constatées d'avance 16
Passif 17
Variations des capitaux propres 18
Charges à payer 19
Eléments communs 20
Provisions 21
Créances et Dettes 22
Compte de résultat 23
Autres informations 24
Engagements financiers donnés et reçus 25
Tableau des filiales et participations 1 26
Effectif moyen 27
Tableau des résultats sur 5 ans - AJF 31/01/2026 28

COMPTES ANNUELS

WEMA	SAS AJF Etats financiers au 31/01/2026	euros

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/01/2026			31/01/2025
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	71 910	26 248	45 661	58 859
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	11 122 909	600	11 122 309	11 122 309
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	**11 194 818**	**26 848**	**11 167 970**	**11 181 167**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				54 180
	Autres créances	2 336 080	658 700	1 677 380	1 061 163
	Charges constatées d'avance	3 515		3 515	3 401
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	238 653		238 653	138 035
	Total de l'actif circulant (IV)	**2 578 247**	**658 700**	**1 919 547**	**1 256 779**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**13 773 066**	**685 548**	**13 087 518**	**12 437 946**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			2 339 595	1 777 444

CERTIFIE CONFORME

WEMA	SAS AJF Etats financiers au 31/01/2026	euros

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/01/2026	31/01/2025
Capitaux Propres	Capital (dont versé 1 480 570)	1 480 570	1 480 570
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	148 650	148 650
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	8 826 325	8 774 491
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**1 200 769**	**1 014 205**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**11 656 314**	**11 417 916**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		7 448
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		**7 448**
DETTES	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	337 598	404 837
	Emprunts et dettes financières divers (2)	859 199	368 621
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 151	20 315
	Dettes fiscales et sociales	214 244	218 794
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	11	15
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**1 431 203**	**1 012 582**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**13 087 518**	**12 437 946**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 200 768,98	1 014 205,09
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 161 968	675 289
(2)	Dont emprunts participatifs		

CERTIFIE CONFORME

WEMA	SAS AJF Etats financiers au 31/01/2026 euros

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/01/2026 12 mois	31/01/2025 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	351 730		351 730	351 730
	Montant net du chiffre d'affaires	**351 730**		**351 730**	**351 730**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			7 448	5 144
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			351	2
	Total des produits d'exploitation			**359 529**	**356 877**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			68 287	53 227
	Impôts, taxes et versements assimilés			7 048	12 732
	Salaires			265 925	269 550
	Cotisations sociales			130 997	138 764
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 554	11 952
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			1 098	15
	Total des charges d'exploitation			**487 909**	**486 240**
RESULTAT D'EXPLOITATION				**(128 380)**	**(129 364)**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

WEMA	SAS AJF Etats financiers au 31/01/2026	euros

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/01/2026	31/01/2025
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(128 380)**	**(129 364)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	1 295 840	1 096 480
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		2 277
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	32 536	55 307
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	**1 328 376**	**1 154 064**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	31 500	46 067
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**31 500**	**46 067**
	RESULTAT FINANCIER	**1 296 876**	**1 107 997**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**1 168 496**	**978 634**
	Produits exceptionnels		**17 791**
	Charges exceptionnelles		**3 158**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**14 632**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	(32 273)	(20 939)
	Total des produits	**1 687 905**	**1 528 731**
	Total des charges	**487 136**	**514 526**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 200 769**	**1 014 205**
	(2) dont produits concernant les entitées liées	1 328 376	1 151 787
	(3) dont intérêts concernant les entitées liées	11 607	

ANNEXE LEGALE

Annexe aux comptes annuels

Le bilan avant répartition de l'exercice clos au **31/01/2026,** dont le total est de **13 087 518** euros et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de **1 687 905** euros et le total des charges de **487 136** euros, dégage un résultat de **1 200 769** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/02/2025** au **31/01/2026.**

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites et résumées dans le sommaire joint.

L'annexe est présentée ci-après en 4 parties, à savoir :

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le bilan
- Notes sur le compte de résultat
- Autres informations

SOMMAIRE DE L'ANNEXE	Type	Produites	Non significatif	Non applicable
1. FAITS CARACTERISTIQUES	S			X
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES				
Méthodes d'évaluation	EP	X		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	EP	X		
Dérogations	EP			X
Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	EP			X
Changement de méthode ou de présentation	EP	X		
3. NOTES SUR LE BILAN				
3.1 ACTIF IMMOBILIS				
3.11. Immobilisations incorporelles				
Licences / Logiciels	EP			X
Frais d'établissement / Frais de recherche et développement	EP			X
Fonds commercial	EP			X
3.12. Immobilisations corporelles				
Evaluation	S	X		
Amortissement	S	X		
3.13. Immobilisations financières				
Evaluation	S	X		
Liste des filiales et des participations	S	X		
3.14. Mouvements ayant affecté les immobilisations	S	X		
3.2 ACTIF CIRCULANT				
Evaluation des stocks	S			X
Evaluation des créances	S	X		
Avances aux dirigeants	S			X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	S			X
Différences et évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant	EP			X
Provision pour dépréciation	S			X
3.3. AUTRES POSTES D'ACTIF				
Charges constatées d'avances	EP	X		
Produits à recevoir	EP	X		
Charges à répartir	EP			X
Primes de remboursement des obligations	S			X
3.4. CAPITAUX PROPRES				
Composition du capital social	S	X		
Provisions règlementées	S			X
Variation des capitaux propres	S	X		
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	S			X
Parts bénéficiaires	S			X
3.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Evaluation et variation	S			X
3.6. DETTES				
Obligations convertibles	S			X
Emprunts obligataires	S			X
Emprunts	S	X		
3.7. AUTRES POSTES AU PASSIF				
Charges à payer	EP	X		
Produits constatés d'avance	EP			X
3.8. ELEMENTS COMMUNS				
Etats des échéances, créances et dettes	S	X		
Dettes et créances représentées par des effets de commerce	S			X
Ecarts de conversion	S			X
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT				
Ventilation du chiffre d'affaires	S	X		
Evaluation de certains produits et charges	S	X		
Ventilation de l'impôt sur les sociétés	S		X	
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	S			X
5. AUTRES INFORMATIONS				
Engagements financiers	S	X		
Crédit-bail	S			X
Dettes et créances garanties par des suretés réelles	EP			X
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	S	X		
Effectif moyen	EP	X		
Rémunération des dirigeants	S			X
Engagements de retraite	S			X
Transition climatique	S			X
Tableaux des résultats au cours des 5 derniers exercices	S	X		

Légende : E.P : Expressément prescrite S : Significatif

Annexe aux comptes annuels

Principe, règles et méthodes comptables

Méthode d'évaluation

Le présent bilan et le compte de résultat ont été établis conformément au règlement ANC n°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

La première application de ce changement constitue un changement de méthode comptable résultant d'un changement de réglementation.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Lorsqu'un choix est offert, la méthode utilisée sera précisée dans les notes relatives aux comptes concernés.

Annexe aux comptes annuels

Changements de méthodes

Les changements intervenus dans les méthodes de présentation et d'évaluation concernent les postes suivants :

La société présente les comptes de l'exercice clos au 31/01/2026 conformément au règlement ANC n°2022-06 :

Les principales évolutions sont les suivantes :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel visant à en exclure les opérations relevant de l'activité normale et courante de l'entité ;
- La suppression de la technique du transfert de charges ;
- Une mise à jour du plan de comptes, une rationalisation des modèles d'états financiers et de nouveaux tableaux pour enrichir l'annexe.

Les modifications de présentation relatives au bilan et au compte de résultat sont les suivantes :

- Concernant le bilan :
  - Les immobilisations en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;
  - La ligne "Charges constatées d'avance" est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des "Créances".

- Concernant le compte de résultat :
  - Regroupement des charges et produits exceptionnels qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2025 sur les deux lignes "Produits exceptionnels" et "Charges exceptionnelles" ;
  - Les transferts de charges d'exploitation 2025 sont présentés dans le poste "Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions" rattaché au résultat d'exploitation ;
  - Les transferts de charges financières 2025 sont présentés dans le poste "Reprise sur dépréciations et provisions" rattaché au résultat financier ;

Les transferts de charges exceptionnelles 2025 sont présentés dans le poste "Produits exceptionnels"

Annexe aux comptes annuels

Informations complémentaires lorsque l'application d'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle

Intégration fiscale

La société SAS AJF est la société mère d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

1. Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- SAS AJF
- SAS SOLADI
- SCI AUTOTI

2. Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

Les filiales constatent leurs charges d'impôt comme si elles étaient imposées séparément. La société mère enregistre dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par ses filiales.

3. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire

IS comptabilisé chez AJF	- 32 273
IS à payer par AJF	- 63 436
Différence	- 95 709

4. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

L'intégration fiscale a donné lieu à la comptabilisation, pour la société Mère "Tête de Groupe", d'une économie d'impôt pour un montant de 32 273 €.

Annexe aux comptes annuels

5. Déficit reportable

Le déficit reportable remonte au niveau de la société mère "Tête de groupe".

6. Impositions et déficits éventuellement restituables en cas de sortie de la filiale dans le délai de cinq ans

Néant.

Annexe aux comptes annuels

Notes sur le bilan

Actif

Immobilisations financières

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision est constituée du montant de la différence.

Pour les titres de participation, la valeur d'inventaire correspond :

- au cours moyen du dernier mois pour les titres côtés
- à la valeur d'usage pour l'entreprise pour les titres non côtés

Une provision pour dépréciation des titres SCI AUTOTI a été constatée au 31/01/2021 pour 600 €.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition (prix d'achat hors frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Poste	Durée	Mode
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 à 5 ans	Linéaire

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2026
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	67 907					67 907
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 646		1 357			4 002
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**70 553**		**1 357**			**71 910**
FINANCIERES	Participations	11 122 909					11 122 909
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**11 122 909**					**11 122 909**
	TOTAL	**11 193 462**		**1 357**			**11 194 818**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2026
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			11 280	13 581		24 862
	Matériel de bureau, mobilier			414	972		1 387
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**11 694**	**14 554**		**26 248**
	TOTAL			**11 694**	**14 554**		**26 248**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Annexe aux comptes annuels

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Au 31/01/2026, la provision constatée s'élève à 658 700 €.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Autres postes d'actif

L'état des charges constatées d'avance est joint en annexe.

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/01/2026
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**3 515**
Assurance		330	
Honoraires		3 185	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**3 515**

Annexe aux comptes annuels

Passif

Capital

Le capital social, d'un montant de 1 480 570 euros, est composé de 148 057 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

Son montant est resté inchangé durant l'exercice.

Variation des capitaux propres

L'état de variation des capitaux propres est joint en annexe.

Emprunts

Aucune souscription d'emprunt au cours de l'exercice.

Au 31/01/2026, les remboursements d'emprunt au cours de l'exercice écoulé s'élèvent à 67 179 €.

Autres postes de passif

L'état des charges à payer est joint en annexe.

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/01/2025	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/01/2026
Capital social	1 480 570				1 480 570
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	148 650				148 650
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	8 774 491	51 835			8 826 325
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 014 205	(1 014 205)		1 200 769	1 200 769
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**11 417 916**	**(962 371)**		**1 200 769**	**11 656 314**

Date de l'assemblée générale 03/07/2025
Dividendes attribués 962 371
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 962 371
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 10 455 545
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 10 455 545
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 238 398

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/01/2026
Total des Charges à payer		**177 030**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**305**
Intérêts courus s/emprunts	*305*	
Emprunts et dettes financières divers		**26 701**
Associés intérêts courus à payer	*26 701*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**17 460**
Fourn.fact.fg non parvenues	*17 460*	
Dettes fiscales et sociales		**132 564**
Dette prov. congés payés	*26 376*	
Prime à payer	*60 000*	
Provision 13ème mois	*1 292*	
Organismes sociaux ch.à payer	*44 617*	
Etat charges à payer	*279*	

Annexe aux comptes annuels

Eléments communs

Synthèse des provisions

L'état des provisions est joint en annexe.

Echéance des créances et des dettes

L'état des échéances des créances et des dettes est joint en annexe.

WEMA	SAS AJF Etats financiers au 31/01/2026 euros

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2026
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	7 448		7 448	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**7 448**		**7 448**	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles				
	Sur immobilisations corporelles				
	Sur immobilisations des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations titres de participation	600			600
	Sur immobilisations autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	658 700			658 700
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**659 300**			**659 300**
	TOTAL GENERAL	**666 748**		**7 448**	**659 300**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			7 448	
	Dont dotations et reprises - financières				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/01/2026	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	63 436	63 436	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 617	3 617	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	2 269 027	2 269 027	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	3 515	3 515	
	TOTAL DES CREANCES	**2 339 595**	**2 339 595**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/01/2026	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	337 598	68 363	269 235	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	20 151	20 151		
	Personnel et comptes rattachés	87 668	87 668		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 495	56 495		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	67 608	67 608		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 473	2 473		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	859 211	859 211		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 431 203**	**1 161 968**	**269 235**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	67 179
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	352 883

Annexe aux comptes annuels

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'entreprise a été intégralement réalisé en France.

Annexe aux comptes annuels

Autres informations

Engagements

Les tableaux des engagements hors bilan sont joints en annexe.

Identité de la société mère consolidante

La société mère "Tête de groupe" est la société AJF SAS. Les autres sociétés comprises dans le Groupe sont les sociétés suivantes :

- SOLADI SAS
- AUTOTI SCI

Engagements financiers

	31/01/2026	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Caution auprès des banques au profit de la SAS SOLADI		791 011	
Caution auprès des banques au profit de la SCI AUTOTI		7 415	
		798 426	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**798 426**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales		798 426	
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/01/2026	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SOLADI SAS	8 839 990	99,68	11 122 309	11 122 309	1 525 273
AUTOTI SCI	(656 141)	100,00	600		743 754
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	**8 183 849**	**199,68**	**11 122 909**	**11 122 309**	**2 269 027**
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	**8 183 849**	**199,68**	**11 122 909**	**11 122 309**	**2 269 027**

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SOLADI SAS	791 011	79 117 666	2 060 740	1 295 840	
AUTOTI SCI	7 415		(27 870)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	**798 426**	**79 117 666**	**2 032 870**	**1 295 840**	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	**798 426**	**79 117 666**	**2 032 870**	**1 295 840**	

Répartition des effectifs par catégorie

		31/01/2026	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise			
	Cadres et ingénieurs		2	
	Autres catégories			
	TOTAL		2	

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Règlement ANC 2022-06

		31/01/2022	31/01/2023	31/01/2024	31/01/2025	31/01/2026
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	1 480 570	1 480 570	1 480 570	1 480 570	1 480 570
	Nombre d'actions ordinaires	148 049	148 049	148 049	148 049	148 049
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	305 200	306 120	306 580	351 730	351 730
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	1 192 241	614 375	978 604	1 005 218	1 175 602
	Impôts sur les bénéfices	(2 011)	(16 442)	(17 697)	(20 939)	(32 273)
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	94 234	1 368 933	1 027 025	1 014 205	1 200 769
	Résultat distribué	700 310	755 091	755 091	962 371	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	8	4	7	7	8
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	1	9	7	7	8
	Dividende attribué	5	5	5	7	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	2	2	2	2	2
	Montant de la masse salariale	172 776	201 218	243 016	269 550	265 925
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	85 904	96 379	116 966	138 764	130 997

BBA EXPERTISE
53 Avenue de l'Etoile du Sud
80440 GLISY
Représenté par :
Tony HUCHIN
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des HAUTS-DE-FRANCE

VDB ET ASSOCIES
15 avenue Paul Claudel
80480 DURY
Représenté par :
François GARNIER
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des HAUTS-DE-FRANCE

A J F

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 480 570 €

Siège social : La Trésorerie
52200 SAINTS GEOSMES

SIRET : 442 864 518 00018
APE : 64.20Z

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2026

Aux Associés de la Société AJF,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales du 4 juillet 2024 et du 07 juillet 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société AJF, relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III/ OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

IV/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

VI/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII/ RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à GLISY et DURY, le 24 juin 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

BBA EXPERTISE
Représenté par :
Tony HUCHIN

VDB ET ASSOCIES
Représenté par :
François GARNIER

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.